

Gouvernance d'un établissement inclusif

David LANDRY
Principal du collège La Fontaine
MISSILLAC

1/ Le collège La Fontaine :

Éléments de contexte

- ▶ 330 élèves  , 27 enseignants 
- ▶ Un nombre très élevé d'élèves à besoins particulier :
27 GEVASCO  (dont les 12 ULIS), 6 AESH  (dont celle du dispositif), 35 PAP 
- ▶ Une ULIS TFC depuis une dizaine d'années
- ▶ En 2017 : Une « classe ULIS » plus qu'un dispositif. **Intégration (UPI) ou inclusion ?**
- ▶ Un nouveau coordonnateur qui arrive sur le collège en même temps que le chef d'établissement -> Un constat partagé et des références communes :
Conférences de consensus du CNECSO

2/ Un constat partagé



Mise à l'écart des savoirs « ambitieux »
Difficulté à « Placer les élèves »



Avec leurs pairs ULIS dans un
présent permanent du savoir

► Difficulté des élèves à appartenir réellement à leur classe de référence



Peu de liens avec les élèves
de leur classe



Jusqu'à être « oublié »
Violence symbolique

3/ Un projet qui s'inscrit dans une démarche globale

- ▶ Une référence un peu large dans le projet d'établissement : 

2.4 Une pédagogie différenciée pour une démarche inclusive

La démarche inclusive contribue au sentiment d'appartenance de l'élève à une école traversée par des valeurs (solidarité, fraternité, respect réciproque).

- Diversifier les démarches pédagogiques, innover et partager (travail en groupe, coopération entre élève, co-intervention, pratique du débat réglé, utilisation du numérique...).
- Avoir une reconnaissance commune de la place centrale du rôle de l'erreur (et de son sens) dans les apprentissages.
- Construire les objectifs de l'AP pour répondre aux besoins de chacun.

- ▶ Une volonté d'aller vers un « établissement apprenant » : 
- 1^{ère} expérimentation avec accompagnement CARDIE : La semestrialisation
- Essais et erreurs : S'autoriser à tester, s'autoriser à se tromper

4/ Sécuriser la démarche

- ▶ Une démarche contre-intuitive qui pose des questions légitimes :

Saturation « Ne comprend rien »  « Souffrance »  « Fait plante verte »  **Ulis = Droit à +**  vs scolarité ordinaire

- ▶ Une démarche qui s'oppose à une certaine vision de la remédiation
- ▶ Lien avec les familles : Présentation en amont - ESS = Moments de vérité
- ▶ Nécessité d'apports et d'un regard extérieur :
Dossier d'expérimentation CARDIE voté en CA - Rencontres et formation

5/ Du dispositif d'inclusion à l'établissement inclusif pour tous les élèves

- ▶  Un ancrage en introduction du règlement intérieur du collège :
« Le service public d'éducation est inclusif et vise la scolarisation de tous les élèves, quels que soient leurs besoins particuliers, en partenariat avec tous les acteurs internes ou externes qui les soutiennent. »
- ▶  Une accessibilité des savoirs qui profitent à tous les élèves :
Vers une pédagogie plus explicite qui profite à tous
- ▶  Un accompagnement moins « stigmatisant » qui rayonne au-delà des élèves notifiés